

La Société française des architectes
organise la huitième édition du
PRIX HENRY JACQUES LE MÊME

CONCOURS D'ÉCRITURE

ARCHITECTURE À LA LETTRE - UN LIEU, UN TEXTE
premier prix 2500 €

MAI - SEPTEMBRE 2026



La Société française des architectes lance la huitième édition de son concours d'écriture, *Architecture à la lettre – un lieu, un texte.*

Beaucoup d'écrivains se sont intéressés à la peinture et à la musique, en portant un regard différent des artistes eux-mêmes. Peu d'entre eux, en revanche, ont écrit sur l'architecture. Avec le prix Henry Jacques Le Même, la Société française des architectes veut, modestement, contribuer à renouer le lien entre architecture et écriture, à raviver la conversation entre ces deux modes d'être au monde.

Lors de la septième édition, le jury a eu le plaisir de recevoir des contributions d'architectes, d'écrivains, de curieux et d'amateurs passionnés d'architecture. Trois prix* ont été décernés, trois textes ont été remarqués** et un autre a été encouragé*** par le président, Hubert Haddad.

Le jury attend des candidats un texte qui propose une compréhension et une perception fine d'un lieu d'architecture. Le genre littéraire est libre, mais le propos doit s'appuyer sur un bâtiment construit.

*** Textes lauréats – 7^e édition**

1^{er} PRIX Vincent Tricarico, *Retour à Porto-Novo*

2^e PRIX Loris Bied, *Le Liseur de Nues*

3^e PRIX Laura Follin, *Au Point du Jour, le temps court*

**** Textes remarquables – 7^e édition**

Bertrand Gillig, *La Mue*

Julie Amadéa Pluriel, *L'Antre de l'architecte*

Axelle Rallier du Baty, *Dialogues*

***** Texte encouragé – 7^e édition**

Ulysse Goillon, *La Couleur du temps*

Informations

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous : curieux, étudiants, architectes, universitaires, écrivains, à l'exception des membres du conseil d'administration de la SFA et de leurs familles.
- Les candidatures peuvent être présentées de manière individuelle ou collective (3 personnes maximum).

Votre contribution

- Elle doit comporter au maximum 20 000 signes (espaces comprises).
- Les illustrations (photos, dessins, plans...) ne sont pas autorisées. Leur insertion sera éliminatoire.
- Les notes de bas de page ne sont pas autorisées. Leur insertion sera éliminatoire.
- La contribution doit être rédigée en français.
- Son sujet ne doit pas être une œuvre de l'auteur.
- Elle ne doit pas avoir été publiée.
- Elle doit obligatoirement avoir un titre.
- Elle doit être anonyme.
- Une seule contribution par candidat est autorisée.

Prix et récompenses

1^{er} prix 2 500 €

2^e prix 1 000 €

3^e prix 500 €

- Le prix et la récompense afférente peuvent être donnés à titre individuel ou collectif.
- Le jury se réserve le droit de ne pas remettre de premier prix.
- Les décisions du jury sont sans appel.

Diffusion

- Les textes des lauréats et les éventuels textes remarquables feront l'objet d'une publication dans le numéro spécial «Prix Henry Jacques Le Même» du bulletin de la Société, sur les réseaux sociaux et sur son site internet.
- La SFA se réserve le droit de diffuser/exposer tout ou partie des propositions lauréates sans compensation financière supplémentaire.

Composition du jury

- un président, reconnu pour ses talents littéraires et son intérêt pour l'espace construit.
- le président de la SFA ou son représentant.
- le rédacteur en chef de la revue *Le Visiteur*.
- des membres de la SFA désignés par le comité d'organisation du prix.

Critères de jugement

- Construction du propos
- Qualité de l'écriture
- Originalité du regard

Les textes seront analysés par un détecteur d'IA.

Comment participer ?

- Créez un compte sur la plateforme dédiée au concours, disponible en cliquant ici.
- Déposez-y votre contribution, en PDF, au plus tard le 7 septembre 2026 à 9:00, heure de Paris.
- Les contributions transmises par un autre biais que celui exposé ci-dessus ne seront pas acceptées.
- Toute contribution déposée est définitive et ne pourra pas être modifiée.

La participation à ce concours implique l'acceptation du règlement* sans restriction.

Calendrier

—
7 mai 2026

Lancement de l'appel
à candidature

—
7 septembre 2026 à 9:00

**Date et heure limite
pour déposer vos textes ici**

—
septembre 2026 - février 2027

Analyse des contributions
et réunion du jury

—
22 février 2027 au plus tard

Proclamation des résultats

* L'intégralité du règlement est disponible en cliquant ici.

Qui est Henry Jacques Le Même ?

par Luc-Régis Gilbert



Silhouette émaciée, de taille modeste, l'œil attentif, vif et malicieux, Henry Jacques Le Même, architecte DPLG à 32 ans (1929), s'exprimait avec retenue et une courtoisie éminemment française, souriante autant que charmeuse, dans une langue raffinée, précise, d'un philosophe. Son allure, attachée à l'élégance du vêtement, son geste, sa main, lui valaient un respect sans lequel, comme sur la glace, il glissait vers ailleurs...

Né en 1897, mort en 1997, il a traversé le siècle nourri de rencontres marquantes : mondaines avec la baronne Noémie de Rothschild (Mimi !), la princesse Angèle de Bourbon ou Marcel Dassault, et professionnelles avec Henri Sauvage, Mallet-Stevens, Le Corbusier, Patout et Ruhlmann ; on peut y ajouter Armand Allard, inventeur du fuseau de ski...

Références bibliographiques

Maurice Culot, Anne Lambrichs

Megève 1925-1950 : architectures de Henry Jacques Le Même, Paris, éditions Norma et IFA, collection « Les Années modernes », 1999.

Mélanie Manin, Françoise Véry

Henry Jacques Le Même : architecte, Annecy, éditions du CAUE de Haute-Savoie, collection « Portrait », 2013.

Françoise Véry, Pierre Saddy

Henry Jacques Le Même architecte à Megève, Bruxelles/Paris, éditions Pierre Mardaga et IFA, 1988.

En 1925, pas d'antibiotiques pour lutter contre la tuberculose. Pour soigner la maladie, les sites de montagne étaient recommandés : ainsi se sont développés le plateau d'Assy, Sancellemoz, Leysin, Montana... et Megève. Atteint par la menaçante affection, H.J. Le Même choisit, pour s'y installer – jusqu'en 1950 – ce petit village de Haute-Savoie, « saison d'été, paradis du ski ». Mimi lui confie la construction de son « chalet », puis d'autres suivent, trois sanatoriums, des lycées, hôtels, une boîte de nuit (*Le Mauvais Pas*) et l'extension du village...

Le Même n'aimait pas le pastiche, refusant le plagiat du « chalet suisse ». Mais il comprenait les rigueurs climatiques et le besoin d'exploiter les vues sur la vallée et les cimes. Sa propre maison, au toit-terrasse « en cuvette », n'a pas manqué son effet de scandale, mais il a respecté les volumétries et matériaux de la tradition montagnarde, tout en y intégrant un modernisme de mise en œuvre. Ainsi trouve-t-on de forts avant-toits, affirmant un contraste singulier de noir et blanc, par la neige, matelas isolant au-dessus, ombre portée au-dessous, accusant le parement de bois calciné par le rayonnement solaire. Pierre apparente en soubassements contre les amoncellements de neige et enduits tyroliens hauts en couleur, ocre, jaune, rouge pompéien !

H.J. Le Même a su cultiver, avec intelligence et volonté, sa force créative : un modèle en son genre, de grande générosité de surcroît. C'est en reconnaissance de l'homme et en remerciement de son legs que la Société française des architectes consacre un prix à sa mémoire.